Présentation du projet de la classe relais de Méru

Date de mise à jour de la fiche

Juin 2001

Rédacteur de la

fiche

Fabien CHRISTIAN, professeur des écoles coordonnateur de l'espace relais de

Méru

Titre de l'action Présentation du projet de la classe relais de Méru : Apprendre à vivre ensemble,

c'est aussi apprendre à communiquer...

Durée de l'action Les élèves sont accueillis entre chaque période de vacances scolaires, soit environ

pendant six à huit semaines.

Description brève Les élèves sont chargés de concevoir et de réaliser un journal sur Internet.

Publics Les élèves accueillis en classe relais viennent d'un des deux collèges de Méru.

Chaque session accueille une dizaine d'élèves.

Les profils de ces élèves peuvent être très différents : absentéisme chronique, travail scolaire, problème de discipline, renvoi... Mais la majorité des cas sont proposés à la commission d'admission pour des problèmes importants de discipline

afin que les élèves puissent se poser et être aidés en évitant un conseil de

discipline.

Cadre géographique

Urbain

Cadre Institutionnel Les deux collèges de Méru sont situés en ZEP et sont classés en site de prévention

contre la violence.

Académie Académie d'Amiens

Localisation des établissements d'origine des élèves Les élèves viennent du collège Pierre Mendès France et du collège du Thelle de

Méru, situés dans deux quartiers différents de la ville.

Localisation du dispositif

La classe relais de Méru se situe dans une classe du collège Pierre Mendès France

équipée de neuf ordinateurs en réseau et reliés à l'Internet.

Adresse Collège Pierre Mendès France

5, rue Pierre Mendès France 60 110 Méru

Téléphone 03 44 22 27 27

Télécopie 03 44 22 20 94

Adresse électronique

Classe.Relais.Meru@ac-amiens.fr

Origine de l'action Une structure hors les murs pour des adolescents réfractaires au système scolaire

a été imaginé par Daniel Courteaux Principal du Thelle en 1997-1998.

L'encadrement devait être effectué par les professeurs des collèges de Méru. La date d'ouverture était prévue en septembre 1998. Pour des problèmes de locaux, la classe tarde à se mettre en place et s'installe finalement au collège du Thelle à partir de février 1999 avec un professeur des écoles responsable pédagogique. Mais ce dernier démissionne avant les vacances de Pâques. Deux remplaçants se succèdent pour terminer l'année. La structure reprend en septembre 1999 dans les locaux du collège Pierre Mendès France avec un autre professeur des écoles. En septembre 2000, la classe relais reste au collège Pierre Mendès France et un

nouveau professeur des écoles met en place le projet actuel. Pour l'année 2001-2002 l'équipe et les locaux ne changent pas, le projet peu évoluer.

Repères préalables, contexte Méru est une ville de 13 000 habitants située à 51 km de Paris et 25 km de Beauvais. Les difficultés socio-économique de la population sont importantes. Il y a deux collèges qui accueillent à eux deux 1400 élèves.

Objectifs

Aider les jeunes collégiens en rupture de scolarité à reprendre un cursus de formation adapté. Pour cela le dispositif s'efforce de chercher les meilleures solutions de réintégration.

Description

Le recrutement des élèves est effectué par les membres de la commission d'admission présidée par l'Inspecteur d'Académie. Elle examine les dossiers de recrutement des élèves que l'équipe pédagogique de la classe d'origine a renseignés. Cette commission qui est constituée des principaux des collèges, du professeur des écoles coordonnateur de la classe, de l'éducatrice spécialisée de la classe, des assistantes sociales des collèges et du secteur, et d'un représentant de la PJJ, est aussi chargée de prendre les décisions d'orientation des élèves après leur passage en classe relais.

Le projet de la classe relais de Méru est basé sur la communication et s'appuie sur l'utilisation des *nouvelles technologies de l'information* et de la communication pour créer *un journal* diffusé sur *Internet*.

Après une première *phase d'accueil* où les élèves ont pris connaissance avec *l'outil informatique* et ont créé leur *page d'accueil et de présentation*, une seconde phase présente la finalité et les modalités de travail de création d'un journal (création d'une équipe de rédaction, création d'un comité de rédaction, recherche d'information, trie des informations, initiation à l'écriture journalistique en ligne, initiation au langage de l'image...)

Une troisième phase consiste à *concevoir et à élaborer le journal*. Les élèves alternent entre cours théorique, pratique de l'écrit journalistique et création de page Internet. Chaque semaine est planifiée pour que les élèves choisissent leur thème de recherche, conçoivent leur article, recherchent des informations, trient ces informations, choisissent le type d'écrit, écrivent l'article, s'auto-corrigent grâce à des fiches élaborées en cours, se font corriger par leurs camarades, mettent en page leur texte et choisissent une image pour illustrer leur article.

Une dernière phase aborde l'écriture d'un "numéro spécial" sur un thème choisi par l'équipe de rédaction pour permettre de faire travailler tous les élèves ensembles sur un projet commun, de développer les connaissances sur un thème précis et de travailler la socialisation par le respect du travail de chacun. Lors de ces quatre phases, *les trois aides-éducateurs référents* sont chargés d'accompagner l'élève dans le projet. Il le conseille, le guide sur l'outil informatique,

scolaire...
L'éducatrice spécialisée est chargée des relations avec la famille, de la communication avec les équipes pédagogiques d'origines et du suivi des élèves.
Le professeur des écoles est chargé du contenu pédagogique, de la coordination

l'aide à tenir son cahier mémo, à noter les devoirs, l'accompagne au sein de la vie

Partenariat

de l'équipe et de la gestion du site Internet. Éducation Nationale, PJJ, Conseil Général

Liaisons avec les collèges d'origine

L'équipe de la classe relais consacre un temps important à la communication avec les différents acteurs du projet. Plusieurs modes de communication sont utilisés :

- le dossier de recrutement,
- les visites de la classe.
- la correspondance électronique,
- le site Internet,
- le cahier classe relais.
- les permanences pour rencontrer les élèves et les professeurs des deux collèges d'origine,
- les bilans hebdomadaires et de session,
- les concertations des équipes pédagogiques,
- la commission d'admission.

Liaison avec la famille

Le professeur principal convoque les parents de l'élève et leur présente la finalité de la classe relais : aider les élèves à retourner en classe. Un accord de principe doit être obtenu pour ouvrir le dossier de recrutement. Par ailleurs, les parents sont invités à une réunion de présentation du projet de la classe le premier jour de chaque session. Ils reçoivent chaque semaine le bilan de l'élève et sont reconvoqués en fin de session. Enfin, des rendez-vous et des contacts téléphoniques réguliers sont pris en charge par l'équipe de la classe relais.

Moyens et financement

Pour l'année 2000-2001 : Dotation matériel mise à disposition par le conseil général : téléviseur, magnétoscope, parc informatique, tables, travaux d'installation (138 683, 00 F). Travaux pris sur budget du collège (1358,00 F). Crédits ZEP du collège (3000,00 F). Et 570,00 F par élève (au maximum pour 15 élèves). Total hors salaire : 151 591,00 F

Effets constatés. Prolongements :

Les élèves adhérent au projet multimédia et se sentent bien en classe. Le passage en classe relais est aussi un moment de restructuration de la vie familiale, les élèves ont quelque chose d'intéressant à raconter au sein de la famille. La classe relais devient aussi un endroit où les élèves reviennent dire bonjour, demander un conseil, "raconter leurs malheurs". Le passage en classe relais étant très court pour les enfants en grandes difficultés scolaire et sociale, ils n'ont pas le temps de reprendre confiance en eux et il est impératif qu'un réel suivi se mette en place avec les équipes du collège d'origine.

Observations

Depuis cette année, le passage en classe relais se passe relativement bien du fait de la présence d'un réel projet qui a du sens aux yeux des élèves. Cependant, il faut que l'équipe de la classe relais développe le travail de concertation avec les équipes d'origines avant, pendant et après le séjour des élèves en classe relais. Cela pour que la réintégration se passe dans de meilleures conditions et que l'élève ne se sente pas exclu, mais qu'au contraire on lui propose une aide sur le long terme.

Transférabilité

Les conditions qui paraissent indispensables au bon fonctionnement de la classe relais de Méru sont :

- une réelle communication entre les différents acteurs du dispositif.
- un enseignant qui maîtrise l'outil informatique,
- un réel travail d'équipe où chacun a un rôle bien déterminé,
- un projet fédérateur qui a du sens pour les élèves, et où ils peuvent repérer un contenu scolaire bien déterminé.
- un réel suivi des élèves

Documents disponibles. Outils d'évaluation. Convention Sur le site Internet de la classe relais sont consultables :

- le projet et ses évolutions,
- le cahier du jour,
- l'emploi du temps,
- le dossier de recrutement,
- les bilans hebdomadaires et de fin de session,
- les travaux des élèves.
- les fiches pédagogiques élaborées par l'équipe...